Appel à communication

Colloque international *V.O.I au-delà*

« Vivre ensemble » dans l'océan Indien et au-delà : pratiques, représentations, discours

Argumentaire

C'est depuis l'île de La Réunion, région française ultramarine et ultrapériphérique de l'Europe, connue pour sa « diversité exemplaire » (Martin 2011), comme « l'île où tous les peuples du monde se sont réunis » (Labache 1999), ou encore comme la « vitrine du vivre ensemble » (Rafidinarivo & Malbert 2015) que nous souhaitons penser et questionner l'expression « vivre ensemble ».

Souvent utilisée et brandie par une pluralité d'acteurs, cette notion est utilisée à différents niveaux institutionnels. Au niveau national, dans l'espace francophone, elle se retrouve dans les programmes scolaires français, suisses, canadiens ou encore belges, malgaches (2008, 2015, 2018). Au niveau international, l'expression a été mobilisée pour la première fois dans une production écrite du Conseil de l'Europe dès 2008 et, ensuite, gagne en force en s'inscrivant dans les orientations éducatives de L'Unesco en 1996, 2002 et 2003. En décembre 2017, l'Assemblée générale de l'ONU propose quant à elle une « Journée internationale du vivre-ensemble en paix ».

Au-delà de son utilisation par différents organismes et divers acteurs de la vie publique, l'expression « vivre ensemble » mérite de faire l'objet d'une réflexion approfondie car elle est souvent peu ou pas, voire, mal définie. Fait-elle consensus ou dissensus au sein de la communauté régionale, nationale ou internationale ? Est-elle une valeur ? Une valeur universelle ? Est-elle propre à un ou à des pays, à une ou à des aires géographiques et/ou culturelles ? De quelles manières s'exprime-t-elle dans les aires francophones et ailleurs ? Que signifie-t-elle ? Est-elle utilisée, comprise, appliquée de la même manière selon les territoires et les acteurs en présence ? Comment est-elle vécue par les individus, les groupes associatifs, les groupes politiques ? Comment se fait-il que l'expression soit souvent associée à d'autres notions telles que celles de laïcité, de solidarité, de tolérance, d'inclusion, de citoyenneté, de diversité, d'interculturel, de métissage, de créolisation, de reconnaissance, etc. ?

C'est parce que cette expression du « vivre ensemble » - qu'elle soit écrite avec un tiret ou non, qu'elle soit encadrée de guillemets ou non - nous paraît floue d'un point de vue scientifique que nous souhaitons

proposer une réflexion sur ce qu'elle recouvre aussi bien au niveau des pratiques que des représentations et des discours.

Les visées de ce colloque initié par des chercheurs en Sciences Humaines et Sociales de l'Université de La Réunion et du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, sont d'encourager la réflexion, la mise au travail et la mise au défi de la notion du « vivre ensemble » par le croisement des regards théoriques, méthodologiques et analytiques dont elle est l'objet. C'est dans une perspective inter et pluri disciplinaire (sociologie, anthropologie, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et de la formation, philosophie, sciences du langage, géographie, histoire, droit, sciences politiques, etc.) que nous souhaitons promouvoir un décloisonnement propice tant à l'enrichissement qu'à l'approfondissement de cette expression.

Les communications ont vocation à s'inscrire dans l'un des deux axes suivants ou pour la table ronde - axe 1 : pratiques du « vivre ensemble » et axe 2 : discours sur le « vivre ensemble » -, sans restriction quant à l'acception, la définition et le périmètre proposé pour saisir, définir ou envisager la question du « vivre ensemble ».

Axe 1 : Pratiques du « vivre ensemble » : expériences et représentations

Dans cet axe, les participants sont amenés à réfléchir aux pratiques et aux représentations du « vivre ensemble », notamment en explorant leurs articulations, leurs réalités intermédiaires et leurs tensions. À titre d'exemple, les contributions pourraient conduire à examiner les relations entre inclusion et « vivre ensemble ». Les notions de vulnérabilité (Dumonteil 2020), de *care* (Gilligan 2008), d'éthique de la responsabilisation des individus (Marquis 2014), de bien-être (McGillivray 2007) et/ou de pouvoir d'agir (Zimmermann 2002) pourront être mobilisées pour questionner les manières de « vivre ensemble » dans la vie démocratique.

Des contributions pourraient aussi traiter de la place du religieux dans la conception du « vivre ensemble » dans l'espace public, dans les services publics, dans les biens patrimoniaux, etc. Les débats et controverses publiques autour de la visibilité des signes religieux (Arêas 2015, Voirol & Honneth 2015) ou de leur gestion routinière dans le système scolaire (Pontanier & Husser 2019 ; Bozec 2020) pourront aussi nourrir une réflexion sur les enjeux de la laïcité (Milot 1998 ; Baubérot 2015) et de la citoyenneté à l'école, qu'elle soit publique ou privée.

Axe 2 : Discours sur le « vivre ensemble » : usages de la notion

Ce deuxième axe a pour objectif d'interroger les discours sur le « vivre ensemble » tenus par des acteurs, collectifs et institutions issus des espaces publics divers (médiatique, politique, scientifique, religieux, etc.) Si depuis les années 1990 les usages de l'expression se sont multipliés dans les allocutions officielles *sur* l'éducation et *dans* l'éducation, ainsi que dans les campagnes politiques, publicitaires, touristiques et culturelles, cet axe sera ainsi dédié à l'étude des usages de la notion dans les discours, textes et écrits

divers. En reprenant l'idée de Geisser, selon laquelle la formule du « vivre-ensemble » est devenue un fourre-tout (2018, p. 28), cela nécessite à plus d'un titre d'analyser les valeurs et les significations du « vivre ensemble » dans les pratiques discursives afin d'interroger leurs dimensions normatives, prescriptives, réflexives et critiques. En d'autres mots, il s'agit d'analyser la notion comme un "objet de discours" et d'observer comment les acteurs et les institutions coconstruisent, non pas sans conflit, les significations pratiques du « vivre ensemble » en fonction des positionnements énonciatifs, des stratégies argumentatives et des visées pragmatiques.

Les propositions de communication qui ne se retrouvent pas dans un des deux axes mais qui abordent une dimension du « vivre ensemble » en Europe ou dans le monde seront également les bienvenues.

Table-ronde : Le « vivre ensemble » au prisme de la laïcité dans l'océan Indien

Pour Prosper Eve, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de La Réunion, la « laïcité réunionnaise est un visage de la laïcité française. Comme cette dernière, la laïcité réunionnaise ne naît pas sans heurts et sans malheurs. Elle suit, elle aussi, un parcours sinueux, d'où elle tire sa richesse et son originalité » (2005, p. 13). À l'école, la mise en œuvre de la loi de 2004 interdisant le port des signes ostensibles aux élèves du secteur public a pu aboutir à une créolisation de la laïcité (Pontanier & Husser 2022), ce qui conduit à questionner la spécificité du territoire réunionnais et son hyper-diversité comme une ressource pour créer du commun. Par ailleurs, dans l'océan Indien, Mayotte, elle, n'est pas soumise à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, mais le principe de laïcité est bien appliqué à l'école publique malgré une période de défiance (Saindou 2019, Cosker 2017) et même si elle s'apparente à un cas d'école (Bréant 2022). La question de la laïcité et du « vivre ensemble » n'est pas le propre des îles françaises puisqu'elle est aussi un objet de questionnement et un défi (Tsiarify 2013) pour Madagascar par exemple.

En soulevant la question du « vivre ensemble » au prisme de la laïcité dans les sociétés de l'océan Indien, cette table ronde qui fusionne les approches autour des pratiques, représentations, discours, invite les chercheurs, les jeunes-chercheurs et les acteurs de terrain (associatifs, institutionnels, etc.) à venir échanger et débattre à partir de leurs terrains de recherche, de leurs expériences professionnelles ou de leurs engagements citoyens.

Modalités de soumission

Les propositions de communication, format Word ou PDF, préciseront l'axe dans lequel elles s'inscrivent et résumeront le contenu de la communication. Elles comprendront les informations suivantes :

- _Prénom et nom, discipline, statut et affiliation, adresse électronique
- _Titre de la communication
- _Un résumé de 3 500 signes maximum, hors bibliographie
- _Références bibliographiques (min. 4, 5 auteurs)

Elles sont à envoyer au plus tard le 15 mars 2024

Calendrier

- Vendredi 20 octobre 2023 : diffusion de l'appel à communication
- Vendredi 15 mars 2024 : envoi des propositions à l'adresse suivante, **colloquevivrensembleoi@gmail.com**
- Mercredi 15 mai 2024 : sélection des communications, retour aux auteurs
- **Vendredi 18 et samedi 19 octobre 2024 :** colloque **« Vivre ensemble » dans l'océan Indien et au-delà : pratiques, représentations, discours** à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'université de La Réunion, Campus du Moufia, **Saint-Denis de La Réunion**, France

Comité d'organisation et coordination scientifique

Camila Arêas, LCF ; Philippe Charpentier, Icare ; Julie Dumonteil, DIRE ; Grégoire Molinatti, LCF ; Émilie Pontanier, DIRE ; Georgeta Stoica, Icare ; Avec le soutien de l'Observatoire des Sociétés de l'océan Indien (demande en cours)

Comité scientifique

Alexis Artaud de la Ferrière, Royal Holloway College, Université de Londres, Angleterre
Géraldine Bozec, Université Côte d'Azur, France
Leen d'Haenens, Université de Louvain, Belgique
Nicole Durisch-Gauthier, Haute Ecole Pédagogique, Lausanne, Suisse
Pierre-Éric Fageol, ICARE, Université de La Réunion, France
Fabrice Folio, OIES, Université de La Réunion, France
Anne-Claire Husser, ECP, Lyon2, France
Bernard Idelson, LCF, Université de La Réunion, France
Abdelwahed Mekki-Berrada, Université de Montréal, Québec
Gabriela Valente, EFTS, Toulouse 2, France

Bibliographie :

Arêas, C. (2015). La médiatisation de « l'affaire de la burqa » en France : stratégies de visibilité et crise iconique. Canadian Journal of Communication, 40 (1).

Barthes, R. (2002). *Comment vivre ensemble, cours et séminaire au collège de France* (1976-1977). Paris, Seuil.

Baubérot, J. (2015). *Les 7 laïcités françaises. Le modèle français de laïcité n'existe pas*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Bozec, G. (2020). La construction de l'islam comme « problème » dans le champ scolaire : Les enseignant·e·s, entre prisme culturaliste et gestion pragmatique. Agora débats/jeunesses, 84, 81-94. https://doi.org/10.3917/agora.084.0081

Bréant, H. (2022). « La laïcité à Mayotte. Un cas d'école ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les Savoirs,* 21, École, religions, laïcité

Charpentier, P. & Stoica G. (2022). « Former et enseigner en contexte ultra-marin », Carrefours de l'éducation, 2 (n° 54), 11-22. https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2022-2-page-11.htm

Conseil de l'Europe (2008). *Livre blanc sur le dialogue interculturel. Vivre ensemble dans l'égale dignité*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe.

Déclaration de Montréal (2015). Sommet Vivre ensemble. Observatoire international des maires.

Duhamel, A., & Estivalèzes, M. (2013). « Vivre-ensemble et dialogue : Du programme québécois d'éthique et culture religieuse à la délibération démocratique », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 48, n°1, 79-98.

Dumonteil, J. (2020). "Autistes : entre situations de vulnérabilité et pouvoir d'agir ?", *Éducation et socialisation*, n°57. https://doi.org/10.4000/edso.12673

Durisch Gauthier, N. (2020). L'éducation au vivre ensemble en Suisse : analyse des plans d'études et enjeux de formation. *Éthique en éducation et en formation*, (8), 12–42. https://doi.org/10.7202/1070031ar

Ève, P. (2005). *La Laïcité en terre réunionnaise. Origine et originalité*, Océan éditions.

Erevan, *XVIIe sommet de la Francophonie* (2018). « Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone ».

Honneth, A. (2005). « Invisibilité : sur l'épistémologie de la 'reconnaissance' », La Découverte | *Réseaux* n° 129-130, 39-57

Geisser, V. (2018). « Faire ensemble »**,** *Le courrier de l'Atlas* : « Vivre ensemble : un modèle politique en panne », n°212, 23 janvier.

Gilligan, C. (2008) *Une voix différente : pour une éthique du care*. Paris : Flammarion.

Labache, L. (1999). « Les relations interethniques à la Réunion », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, n°31, 101-115.

Martin, P. (2011). Le modèle réunionnais : diversité exemplaire ou spécificité non exportable ? *Après-demain*, 18,NF, 20-23. https://doi.org/10.3917/apdem.018.0020

Marquis, N. (2014). *Du bien-être au marché du malaise*. Paris : PUF.

McGillivray, M. (2007). *Human Well-Being: Issues, Concepts and Measures*. London : Palgrave Macmillan.

Milot, M. (1998). La laïcité : une façon de vivre ensemble. *Théologiques*, *6*(1), 9–28. https://doi.org/10.7202/024952ar

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008), *Éthique et culture religieuse. Programme du premier cycle et du deuxième cycle du secondaire*, Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (2015), « Programme d'enseignement moral et civique. École élémentaire et collège », *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, France, Gouvernement de la République.

Plan sectoriel de l'éducation 2018-2022, Madagascar (2017). Citoyenneté, patriotisme et vivre ensemble. https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Madagascar-Plan-Sectoriel-de-'Education-2018-2022.pdf

Pontanier, E. & Husser, A-C. (2019). Religions et sorties scolaires au collège : la laïcité scolaire au prisme des aménagements ordinaires. *Sciences religieuses : Le religieux socialement acceptable à l'école : les cas de la Suisse, du Québec et de la France*, SAGE journals.

Pontanier, E. & Husser, A-C. (2022). “La laïcité scolaire vue de La Réunion : une créolisation de la loi de 2004 ?” in Dumonteil, J. (dir.) De la diversité à l’École : parcours, représentations, enjeux, *Revue TrOPICS*, PUI.

Rafidinarivo, C. & Malbert, T. (2015). “Dialogue interreligieux et cohésion sociale à La Réunion”, in Faberon F., *Liberté religieuse et cohésion sociale,* Presse Universitaire de Aix-Marseille, 285-299.

Tsiarify, LSA. (2013). « L’imbrication du politique et du spirituel à Madagascar : un défi pour la laïcité », *Chrétiens et sociétés*, 20 | -1, 173-190.

UNESCO (1996). Delors, J. (dir.) *Learning: the treasure within. Report to UNESCO of the International Commission on Education for the Twentyfirst Century*, Paris, Odile Jacob.

UNESCO (2002). Braslavsky, C. (org), « Aprender a viver juntos: educação para a integração na diversidade », Brasília.

UNESCO (2003). “Learning To Live Together: Have We Failed?”, Paris.

Voirol, O. (2005) « Les luttes pour la visibilité : esquisse d’une problématique », *Réseaux* n°129-130, 89-121.

Wolfs, J.-L., Tisseyre, L., D’Hondt, D. & Guillaume, J. (2020). La formation des enseignants à la « neutralité » en Belgique francophone : les formateurs et formatrices partagent-ils une vision commune du « vivre-ensemble » et de la « neutralité » ? Enquête exploratoire. Éthique en éducation et en formation, (8), 59–78. https://doi.org/10.7202/1070033ar

Zimmermann, M. A. (2000). “Empowerment Theory : Psychological, Organizational and Community Levels of Analysis” in J. Rappaport et E. Seidman (dir.), *Handbook of Community Psychology* (43-63). Boston : Springer.